

Transport maritime

L'une des conditions de l'entente avec le Nouveau-Brunswick est que la société d'autobus améliore ses services sur plusieurs de ses itinéraires. Quatre nouveaux véhicules seront achetés aux termes de l'entente pour promouvoir le service-voyageurs entre Fredericton, Moncton et Newcastle. Selon les dispositions de l'entente sur les transports dans les provinces atlantiques, ce sont les provinces qui naturellement déterminent les services à améliorer selon leur compétence propre. Soit dit en passant, le Nouveau-Brunswick a été le premier à le faire.

Un détail très important à ne pas oublier, l'accord sur les transports dans les provinces maritimes prévoit la poursuite de recherches sur ce que pourront être les besoins futurs en matière de transports une fois que l'accord en vigueur sera parvenu à échéance. Cela signifie qu'en même temps que l'on répond aux besoins immédiats en matière de transports routiers, à la fois le gouvernement fédéral et les provinces concernées dressent actuellement des projections dans une perspective d'au moins quatre ans pour essayer de déterminer dans quelle mesure l'expansion véritable des transports saura répondre aux prévisions établies. C'est le genre de planification qui permettra de trouver les modes de transport les plus efficaces et les plus justifiables dont l'importance est si cruciale pour l'économie et la prospérité des provinces atlantiques.

Je pense que cela répond à la question qui a été soulevée par le député lorsqu'il a fait allusion au concept déjà dépassé du «paiement par l'usager». Lors d'un récent congrès du parti libéral concernant la politique nationale, nous avons adopté une résolution qui précise que ce terme n'est pas valable ou ne doit pas être utilisé et qu'au contraire, lorsqu'il y a contradiction entre les impératifs de rentabilité commerciale et le principe du développement régional, c'est ce dernier qui doit l'emporter. Ce principe fondamental de notre politique en matière de transports visant à offrir des services efficaces et raisonnables vise à encourager à soutenir le développement économique non seulement dans les provinces atlantiques mais partout au Canada également.

Les impératifs de la rentabilité commerciale et du développement régional n'apparaissent certainement pas comme contradictoires dans la déclaration qu'a faite le mois dernier le ministre des Transports (M. Lang) concernant un marché de 1 million de dollars pour des services d'ingénieurs-conseils, qui a été accordé en vue de la construction de l'entrepôt de conteneurs de Fairview Cove à Halifax. Le ministre a déclaré en décembre dernier que le nouvel entrepôt à conteneurs serait effectivement construit, et que l'on prévoit qu'environ 12 contrats pour des travaux de construction seront accordés afin d'achever ce projet d'ici décembre 1980 à un coût de 35.6 millions de dollars. Les travaux de construction ont déjà permis d'accroître l'emploi dans cette région et environ 100 emplois supplémentaires seront créés pour assurer le fonctionnement des installations. Il convient également de se souvenir que des études réalisées par le Conseil des ports nationaux et la province de Nouvelle-Écosse ont conclu que davantage d'installations permettant de recevoir des conteneurs seront nécessaires pour répondre à la croissance prévue de ce genre d'activité dans ce port d'ici au début des années 80.

Dans ce projet à frais partagés, le gouvernement fédéral fournit 29.1 millions de dollars et le reste, soit 6.5 millions de dollars est fourni par la province. J'en profite pour mentionner

[M. Harquail.]

également l'exploitation extrêmement efficace du port de Saint-Jean grâce à la prévoyance et à la compétence du gestionnaire et des personnes responsables nommées dans cette ville. Ils ont augmenté le trafic des conteneurs et d'autres marchandises à un rythme impressionnant.

Vers le milieu de mars nous avons annoncé qu'un contrat pour la construction d'un hangar pour produits forestiers au quai n° 1 du port de Saint-Jean avait été adjugé pour le montant de 2,759,000 dollars. Quand ce projet sera terminé dans le courant de l'année, cela donnera une superficie totale d'entreposage fermé de 6.7 acres pour les produits forestiers. Ce hangar regroupera la manipulation de tous les produits forestiers à cet endroit.

J'aimerais aussi faire remarquer que lorsque notre ministre s'est rendu dans les provinces de l'Atlantique dernièrement, il a inauguré un nouveau service de traversier entre Yarmouth et Portland, Maine. Ce service fonctionne toute l'année et ce genre de liaison directe avec les États-Unis est d'une extrême importance pour la région atlantique.

Les quatre provinces des Maritimes réapparaissent dans l'ensemble du tableau des transports des Maritimes avec notre programme d'aide aux transports urbains. Ce programme est conçu pour régler certains problèmes de transports urbains qui touchent les grandes villes. Chaque province recevra 10 dollars pour chacun de ses administrés pendant une période de cinq ans, et un certain nombre de projets de transports urbains prioritaires seront également présentés dans le cadre de ce programme. La ventilation financière montre que le Nouveau-Brunswick recevra 6.8 millions de dollars, la Nouvelle-Écosse 8.2 millions de dollars, Terre-Neuve 5.6 millions de dollars et l'Île-du-Prince-Édouard 1.2 millions de dollars.

Comme vous le savez, le service Via Rail a été mis sur pied l'an dernier pour fournir un réseau de transports ferroviaires pour passagers complètement rénové partout au Canada. Cette réorganisation exige évidemment de nouveaux équipements. En novembre dernier, le gouvernement a annoncé qu'il achèterait 22 locomotives et 50 wagons, ce qui coûtera environ 90 millions de dollars. C'est là le premier achat important de matériel ferroviaire pour le transport des passagers au Canada depuis plus de dix ans. Ces nouveaux trains vont grandement faciliter la tâche de Via Rail, qui consistera à assurer sur l'ensemble du territoire des liaisons modernes, confortables et économiques. Plusieurs de ces trains vont être mis en service en 1980 dans le cadre d'un nouveau service voyageurs de qualité entre Québec et Montréal. Les autres serviront à assurer de nouvelles liaisons interurbaines rapides, suivant des horaires commodes, d'un bout à l'autre du Canada pour épauler un service transcontinental amélioré, donc dans l'Ouest du Canada et dans les Maritimes.

J'ai eu la possibilité d'interroger à ce sujet le nouveau président M. Roberts, parmi d'autres dont M. Benson de la CCT et M. Lang, lorsqu'ils ont comparu devant le comité permanent des transports et communications. On m'a donné l'assurance qu'une partie des crédits servira également à des travaux de réfection des voies et autres dans la région Atlantique.

Le financement direct et les programmes de partage des coûts sont évidemment indispensables à une politique globale des transports dans une région donnée. L'autre aspect de la question concerne les subventions, et le gouvernement l'étudie